



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2014 - Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



#### PART ÉLEVÉE DE SALARIÉS À TEMPS COMPLET

Plus de trois quarts des salariés de la branche travaillent à temps complet.



#### STABILITÉ DE L'EMPLOI À TEMPS PARTIEL



Le taux de salariés à temps partiel évolue peu sur la période.



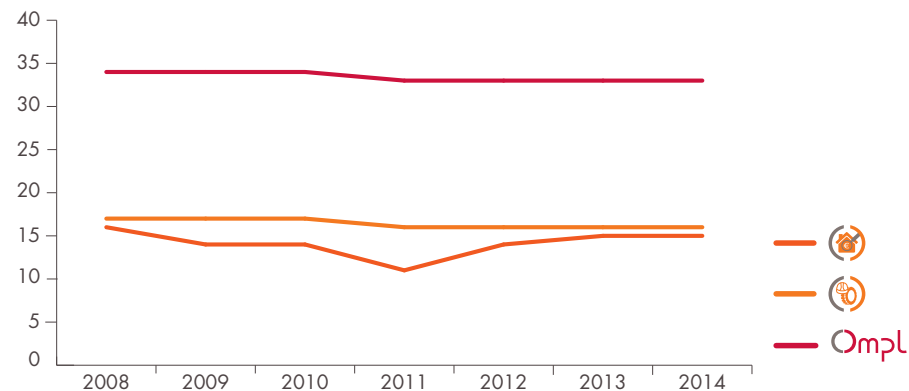
#### FÉMINISATION DES EMPLOIS À TEMPS PARTIEL

Les femmes sont beaucoup plus souvent à temps partiel que les hommes.

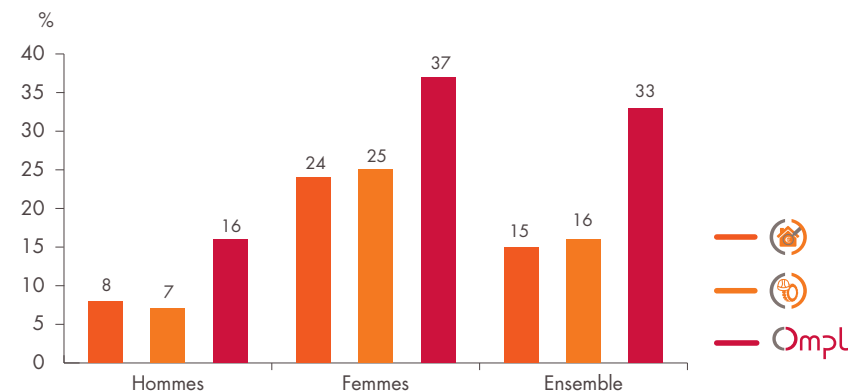
#### Répartition des salariés par durée du temps de travail

Durée du temps de travail			Ompl
Temps complet	85,25 %	84,33 %	66,92 %
Temps partiel	14,75 %	15,67 %	33,08 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %

#### Évolution du taux de salariés à temps partiel



#### Part de salariés à temps partiel en fonction du genre



Secteur cadre de vie-technique

Branche professionnelle



Entreprises d'économistes de la construction



### PROGRESSION DU TEMPS PARTIEL AVEC L'ÂGE

Dans la branche, le travail à temps partiel concerne un quart des salariés de plus de 50 ans, un taux supérieur de 17 points à celui des salariés de moins de 35 ans.



### EMPLOYÉS PLUS SOUVENT À TEMPS PARTIEL

Le temps partiel est plus développé chez les employés. Il est plus faible dans les autres catégories sociales et notamment chez les professions intermédiaires.

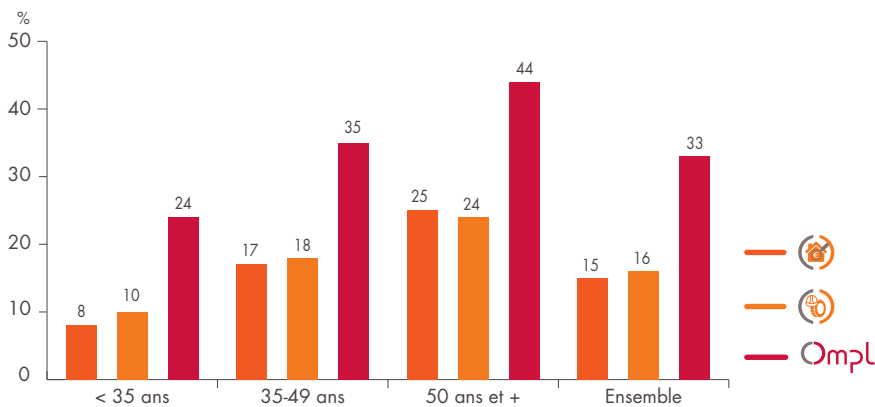


### DIFFÉRENCES RÉGIONALES MARQUÉES

Les données disponibles montrent que la part de CDD au sein de la branche varie notablement d'une région à l'autre.

Il est maximal pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (21 %) et atteint un minimum pour la région Bourgogne-Franche-Comté (11 %).

### Part de salariés à temps partiel en fonction de la tranche d'âge



### Part de salariés à temps partiel par catégorie sociale

Catégories sociales	CDD (%)	CDI (%)	Ompl (%)
Cadres	12,41 %	12,81 %	32,49 %
Professions intermédiaires	8,76 %	10,40 %	26,94 %
Employés	22,83 %	27,43 %	33,20 %
Ouvriers	14,94 %	19,27 %	60,34 %
Ensemble	14,75 %	15,67 %	33,08 %

### Part de salariés à temps partiel par région

Régions	CDD (%)	CDI (%)	Ompl (%)
Auvergne-Rhône-Alpes	14,05 %	17,65 %	36,89 %
Bourgogne-Franche-Comté	10,83 %	16,36 %	37,31 %
Bretagne	18,46 %	17,21 %	34,05 %
Centre-Val de Loire	ND	15,53 %	31,62 %
Corse	ND	12,45 %	28,33 %
DOM	ND	11,84 %	23,85 %
Grand Est	ND	15,61 %	36,59 %
Hauts-de-France	16,36 %	14,09 %	36,41 %
Île-de-France	12,46 %	12,33 %	26 %
Normandie	14,71 %	14,45 %	34,57 %
Nouvelle-Aquitaine	11,72 %	15,42 %	32,93 %
Occitanie	15,76 %	18,85 %	36,35 %
Pays de la Loire	12,27 %	18,11 %	35,16 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	20,69 %	18,25 %	34,23 %
Ensemble	14,75 %	15,67 %	33,08 %